



PRÉFET DES VOSGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Stratégie nationale de prévention de la délinquance

Épinal, le 13/10/2021

Déplacement de Monsieur Christian Gravel,
secrétaire général du Comité interministériel de la prévention
de la délinquance et de la radicalisation

La politique de prévention de la délinquance a pour objectif l'amélioration durable de la sécurité et de la tranquillité publique au plus proche de tous les domaines de la vie. Elle se situe à l'intersection des champs éducatif, social, de l'insertion professionnelle, de la sécurité et de la justice.

À l'occasion de sa venue à Épinal ce mercredi 13 octobre, M. Christian Gravel, secrétaire général du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR), a assisté à une présentation de deux actions innovantes en matière de prévention de la délinquance, une portée par la plateforme d'insertion du pôle de citoyenneté de la ville d'Épinal et la seconde par l'Association d'enquête et de médiation. Il a, dans l'après midi, participé à la réunion annuelle du Conseil départemental de prévention de la délinquance.

Visite de la Plateforme d'insertion du Pôle de Citoyenneté de la ville d'Épinal

Créée en 2017 au sein de sa Direction du Sport et de la Jeunesse de la ville d'Épinal, la plateforme d'insertion du Pôle citoyenneté s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans.

Financée en partie par l'État (19 000€ au titre du FIPD*), la plateforme a pour objectif d'aider les jeunes à se projeter dans un avenir concret en se trouvant un but professionnel et en reprenant le chemin des formations.

Le dispositif s'appuie sur trois leviers : le sport pour développer des valeurs de respect, la culture pour doper la créativité, et des projets collectifs pour apprendre à travailler ensemble.

En lien avec les différents partenaires, dont les travailleurs sociaux, les jeunes intègrent la plateforme sur la base du volontariat et définissent leurs objectifs avec les encadrants du Pôle citoyenneté. Un processus de huit mois est alors enclenché : Une phase de remise à niveau, une phase d'immersion dans des projets collectifs et une phase dédiée à la formation et recherche d'emploi.

**Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr



Au printemps 2019, les vingt jeunes pris en charge par la plateforme se sont investis dans trois projets collectifs leur permettant d'acquérir des notions d'organisation et de travail en équipe : la préparation des élections européennes, la création d'un jardin partagé au quartier de la Vierge et l'organisation du festival Génér'action.

Le 1^{er} bilan montre que 3 jeunes sur 4 ayant suivi ce parcours d'insertion ont retrouvé un emploi ou une formation, ou ont amélioré leur employabilité. Certains jeunes se sont engagés sur des missions d'intérêt général en Service Civique.

Visite des locaux de l'Association d'Enquête et de Médiation (AEM) chargée du dispositif d'accompagnement individualisé renforcé (AIR)

L'accompagnement individualisé renforcé (AIR) s'adresse aux condamnés multirécidivistes ou aux personnes dont l'évaluation révèle un risque de récidive pour lesquels un accompagnement au quotidien serait de nature à limiter la commission de nouveaux actes délinquants.

Financé par l'État à hauteur de 59 000€ au titre du FIPD et de la MILDECA**, le dispositif a pour objectif d'offrir aux multi-récidivistes, sous supervision judiciaire, un accompagnement individuel et social renforcé sur une période de 6 mois renouvelable une fois.

Outre le suivi quotidien afférent aux questions d'insertion familiale, sociale et professionnelle en partenariat avec les acteurs des domaines médico-social (C.C.A.S, Associations et Centres de soins en addictologie, etc.) et de l'insertion professionnelle (Mission Locale, Dispositif P.L.I.E), une attention particulière est portée aux questions liées aux injonctions de soins et aux violences intra-familiales.

Engagée depuis le 1^{er} septembre 2020, 10 personnes ont été orientées vers l'AEM pour bénéficier d'un AIR.

Réunion du Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance (CDPD)

Le Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance, instance d'échanges entre les services de l'État, les collectivités territoriales et les acteurs sociaux s'est tenu dans l'après midi.

À cette occasion, le secrétaire général du CIPDR a présenté aux membres, les grandes orientations de la stratégie nationale 2020-2024 qui s'articule autour de 4 axes principaux :

- 1 – Agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention auprès des jeunes ;
- 2 – Aller vers les personnes vulnérables pour mieux les protéger ;
- 3 – S'appuyer sur la population, nouvel acteur de la prévention de la délinquance ;

Cabinet Bureau de la communication interministérielle

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr

Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex



4 – Créer une gouvernance renouvelée et efficace.

Cette stratégie nationale devra être déclinée au niveau local par un plan départemental de prévention de la délinquance. Il s'agit un document synthétique, concret, opérationnel qui s'appuie sur un diagnostic et un état des lieux et qui fixe les priorités d'intervention dans le cadre du partenariat de la prévention de la délinquance, en vue de consolider et développer les dynamiques déjà engagées dans le département.

Cette réunion a également été l'occasion de porter une attention particulière sur les mesures locales de la lutte contre les violences intra-familiales et les violences sexistes et sexuelles.

* FIPD: Fonds interministériel de la prévention de la délinquance

** MILDECA : Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives

Cabinet Bureau de la communication interministérielle

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr

Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex

